



**Association Pentop
(Protection de l'environnement de Puyricard)**

Questionnaire public adressé aux candidats aux élections municipales d'Aix-en-Provence 2020

Réponse Mohamed Laqhila, Liste Modem

1- Participation citoyenne : quels mécanismes de consultation et de participation citoyenne mettez-vous en place pour associer les habitants au processus décisionnel municipal ?

Placer la RSO responsabilité sociale et sociétale des organisations comme marqueur de la gouvernance municipale avec un adjoint dédié à ce fonctionnement. Toutes décisions doit être prises dans un cadre de développement durable ; toutes décisions doit être prises en concertation avec l'ensemble des acteurs impactés par ces décisions

2 Inondation : suite à l'état de catastrophe naturelle déclaré en 1993, des études et des travaux étaient préconisés afin de réduire le risque inondation. Rien n'a été fait. Quels sont vos projets ? Seriez-vous d'accord pour instaurer un moratoire sur l'augmentation de l'urbanisme tant que la réduction du risque inondation sur Puyricard n'est pas effective ? Etes-vous favorable à un PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) pour le secteur de « Puyricard/Touloubre et ses affluents » comme il en existe un sur l'Arc à Aix ?

Le volet aménagement urbain de notre programme précise un moratoire sur les zones fortement pollués ou à risques jusqu'à réécriture du PLUI en concertation et prenant en compte les risque déjà identifiés

3- Urbanisme :

a. Le foncier agricole : depuis les années 1970, le plateau de Puyricard s'est beaucoup transformé. Environ

1000 ha de terres agricoles ont été urbanisées. Le PLU actuel prévoit d'augmenter encore cette captation. En effet, les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) 15, 16 et 20, aux abords du village, à elles seules, urbanisent des dizaines d'ha. Les OAP 4 (La Calade) et 5 (Célony) ajouteront encore de l'urbanisation. Quels sont vos engagements à propos de ces projets et cette captation du foncier agricole

? Allez-vous modifier le PLU et ces OAP et pérenniser ce qui reste de terres agricoles ? b. Les infrastructures : les immeubles et lotissements se multiplient depuis quelques années et les infrastructures n'ont pas changé pour autant : réseau routier saturé, réseaux des eaux pluviales insuffisants, manque cruel de parkings... Qu'envisagez-vous de faire à ce sujet ?

Là encore nous restons clair dans nos engagements : préservation du foncier agricole, densification sur la ville existante, réflexion en AVAL de l'aménagement : voies, réseaux, transport équipements...

4- Transports :

- a. Les bus : comment adapter la desserte à l'urbanisation grandissante et augmenter la qualité de service (flexibilité, gabarit des bus adapté aux routes, fréquence, étendue des horaires la nuit...) ?
- b. Comment pensez-vous favoriser les modes de transport autres que la voiture solo (auto-partage, transports collectifs, vélo, marche) ?

Nous portons auprès de la Métropole le Plan mobilité qui se déroule jusqu'en 2025 et nous comptons l'augmenter d'un maillage péri-urbain de navettes.

Nous allons recréer le cercle vertueux logement - travail - mobilité en promouvant les Organisme de Foncier SOLIDAIRE proche des zones d'activités et d'emplois.

5- Equipements :

a. Puyricard présente un net déficit d'équipements collectifs de loisirs ou sportifs. Tout loisir nécessite de se rendre à Aix ou à Venelles en voiture individuelle (pas de transport transverse ni la nuit). Comment pensez-vous améliorer cette situation ? Pouvez-vous rétablir les services publics sur Puyricard comme ils fonctionnaient avant : police municipale, démarches administratives et mariages effectués en mairie, services sociaux, maintien du bureau de poste ? Pouvez-vous envisager de modifier le déploiement du service des jardins afin que les missions d'entretien des voiries, fossés, et cours d'eau soient au moins aussi prépondérantes que l'entretien des ronds-points ?

Notre liste prône l'équité territoriale comme priorité, et remise du service public dans les noyaux villageois. Les chemins bleus seront aussi bien traités que les chemins vert et l'augmentation significative de la police de l'environnement aura pour mission de contrôler le respect de la réglementation en matière d'entretien des berges et des fossés

6- Environnement :

a. La biodiversité : elle est mise à mal par l'urbanisme effréné constaté sur Puyricard. Cela entraîne la destruction de milieux végétaux (arbres et arbustes) qui abritent une faune importante (oiseaux, insectes, petits animaux, chauve-souris et autres). Avez-vous un plan de protection et de mise en valeur des milieux naturels de notre territoire ?

Qualité de vie : proposez-vous un programme de protection de l'environnement et de développement durable ? Quel est votre programme pour améliorer la qualité de vie des habitants ?

Nous avons mis comme fil directeur de notre gouvernance LA TRANQUILLITÉ. Nous comptons bien œuvrer pour une sécurité physique mais aussi morale et environnementale. Tout dans notre projet tend vers cette douceur de vivre que nous affectionnons tant et qui fait l'exception Aixoise.

C'est la RSO et l'ensemble des actions énoncé dans ce courrier et dans notre programme que vous pouvez consulter.